DocuSign Envelope ID: 099657CB-9836-4A58-B2CC-EA8797131B74

844 831 925 RCS PARIS

ABFI FRANCE SAS

Siège social : 11 rue de Milan
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2023

Copie certifiée conforme,

DocuSigned by:
Andrea Smith
D5973F2E495A401...

La Présidente

SASU ABFI FRANCE SAS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1	4 287 100	4 287 101	4 534 418
Chiffre d'affaires net	**1**	**4 287 100**	**4 287 101**	**4 534 418**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			141 161	
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**4 428 262**	**4 534 418**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			370 361	348 926
Impôts, taxes et versements assimilés			21 286	39 110
Salaires et traitements			2 350 825	2 650 855
Charges sociales			1 325 383	1 102 529
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 123	23 829
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			**4 100 978**	**4 165 248**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**327 284**	**369 171**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			117 658	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**117 658**	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			218 848	67 075
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**218 848**	**67 075**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-101 189**	**-67 075**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**226 094**	**302 095**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	56 524	88 295
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 545 920**	**4 534 418**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 376 350**	**4 320 618**
BENEFICE OU PERTE	**169 570**	**213 800**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	117 658	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	218 848	67 075

AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

DocuSign Envelope ID: 099657CB-9836-4A58-B2CC-EA8797131B74

844 831 925 RCS PARIS

ABFI FRANCE SAS

Siège social : 11 rue de Milan
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2023

Copie certifiée conforme,

DocuSigned by:
Andrea Smith
D5973F2E495A401...

La Présidente

SASU ABFI FRANCE SAS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	148 767	56 952	91 815	117 730
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 632		36 632	34 408
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**185 398**	**56 952**	**128 446**	**152 138**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 335 884		8 335 884	5 829 244
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	16 961		16 961	14 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 352 845**		**8 352 845**	**5 844 072**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 538 243**	**56 952**	**8 481 291**	**5 996 209**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	794 872	581 072
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**169 570**	**213 800**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**991 942**	**822 372**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 318 704	3 503 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 675	31 863
Dettes fiscales et sociales	1 091 186	1 603 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 785	34 800
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**7 489 349**	**5 173 837**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 481 291**	**5 996 209**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 489 349	5 173 837
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

DocuSign Envelope ID: 099657CB-9836-4A58-B2CC-EA8797131B74

ABFI FRANCE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros
Siège social : 11 rue de Milan, 75009 PARIS
844 831 925 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 8 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 169 570,12 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui est ainsi créditeur de 964 442,30 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Andrew Smith
D5973F2E49EA401...



ABFI France S.A.S.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Air Promenade
470, promenade des Anglais
06200 Nice

Tél. : +33 (0) 4 97 18 80 80
www.ey.com/fr

ABFI France S.A.S.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ABFI France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABFI France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

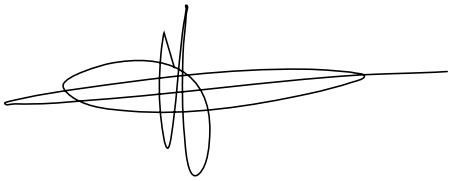
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 7 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Matthieu Pruvost

SASU ABFI FRANCE SAS

11 rue DE MILAN
75009 PARIS
Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

APE : 4639B Siret : 84483192500012

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Compte de résultat 2
Compte de résultat (suite) 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Faits caractéristiques *9*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *15*
Autres informations *16*

SASU ABFI FRANCE SAS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1	4 287 100	4 287 101	4 534 418
Chiffre d'affaires net	**1**	**4 287 100**	**4 287 101**	**4 534 418**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			141 161	
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**4 428 262**	**4 534 418**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			370 361	348 926
Impôts, taxes et versements assimilés			21 286	39 110
Salaires et traitements			2 350 825	2 650 855
Charges sociales			1 325 383	1 102 529
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 123	23 829
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			**4 100 978**	**4 165 248**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**327 284**	**369 171**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			117 658	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**117 658**	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			218 848	67 075
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**218 848**	**67 075**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-101 189**	**-67 075**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**226 094**	**302 095**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	56 524	88 295
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 545 920**	**4 534 418**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 376 350**	**4 320 618**
BENEFICE OU PERTE	**169 570**	**213 800**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	117 658	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	218 848	67 075

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	148 767	56 952	91 815	117 730
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 632		36 632	34 408
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**185 398**	**56 952**	**128 446**	**152 138**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 335 884		8 335 884	5 829 244
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	16 961		16 961	14 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 352 845**		**8 352 845**	**5 844 072**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 538 243**	**56 952**	**8 481 291**	**5 996 209**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	794 872	581 072
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**169 570**	**213 800**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**991 942**	**822 372**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 318 704	3 503 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 675	31 863
Dettes fiscales et sociales	1 091 186	1 603 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 785	34 800
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**7 489 349**	**5 173 837**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 481 291**	**5 996 209**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 489 349	5 173 837
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU ABFI FRANCE SAS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABFI FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 8 481 291 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 570 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 15 000 € HT euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 876	6 015		96 891
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 683	1 192		51 875
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**141 559**	**7 207**		**148 767**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 408	2 224		36 632
Immobilisations financières	**34 408**	**2 224**		**36 632**
ACTIF IMMOBILISE	**175 967**	**9 432**		**185 398**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 207	2 224	9 432
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**7 207**	**2 224**	**9 432**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 656	23 212		37 868
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 173	9 911		19 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**23 829**	**33 123**		**56 952**
ACTIF IMMOBILISE	**23 829**	**33 123**		**56 952**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 389 476 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	36 632		36 632
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 335 884	8 335 884	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 961	16 961	
Total	**8 389 476**	**8 352 845**	**36 632**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 Euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 489 349 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 675	33 675		
Dettes fiscales et sociales	1 091 186	1 091 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 364 488	6 364 488		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 489 349**	**7 489 349**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 318 704			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	33 675
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	16 701
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	6 735
TA FPC	1 169
CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 785
PROVISION BONUS	485 105
CHARGES SUR BONUS	424 627
Total	**1 013 797**

Informations relatives au plan d'incitation à long-terme

Le plan d'incitation à LT d'ABFI est un programme discrétionnaire conçu pour récompenser la croissance des performances de l'entreprise et de la division sur une période de trois ans. Un nouveau cycle débute au début de chaque exercice financier, sous réserve de confirmation de l'éligibilité. Pour être éligible, il faut avoir occupé un poste éligible au sein d'ABFI ou d'une entreprise d'ABFI pendant 12 mois. Des objectifs de performance sur trois ans sont fixés au début de chaque cycle. Actuellement, ils sont répartis sur une base 70/30

Notes sur le bilan

entre l'entreprise locale et la division afin de promouvoir la contribution à la performance de l'entreprise individuelle et à la performance globale de la division par le biais d'une collaboration efficace. Les rôles des divisions sont basés sur 100 % des objectifs de performance des divisions.

Prix des actions : £16,653

Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice : 28 477

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	16 961		
Total	**16 961**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		3 600 122	3 600 122
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes		686 979	686 979
TOTAL		**4 287 101**	**4 287 101**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	226 094	56 524	169 570
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**226 094**	**56 524**	**169 570**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**8**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ASSOCIATES BRITISH FOODS PLC

Forme : LTD
SIREN : NA

Au capital de : 45 000 000 GBP

Adresse du siège social :
WESTON CENTRE 10 GROSVENOR STREET
W1K 4QY LONDRES

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 886 255 Euros
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Evaluation de l'engagement indemnité de fin de carrière au 31/08/2023

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.
Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP)

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Bénéfit Obligation).
La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probalités de turn over et de survie.

La convention collective retenue pour le calcul des indemnités de fin de carrière des salariés Cadres est la "Convention collective nationale des 5 branches industries alimentaires diverses"

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 3.80%,
le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2023 en Euros, s'élève à 886 255,23.

Autres informations

AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

DocuSign Envelope ID: 099657CB-9836-4A58-B2CC-EA8797131B74

844 831 925 RCS PARIS

ABFI FRANCE SAS

Siège social : 11 rue de Milan
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2023

Copie certifiée conforme,

DocuSigned by:
Andrea Smith
D5973F2E495A401...

La Présidente

SASU ABFI FRANCE SAS 2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABFI FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 8 481 291 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 570 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement n°2022-01 du 11 mars 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 15 000 € HT euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 876	6 015		96 891
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 683	1 192		51 875
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**141 559**	**7 207**		**148 767**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 408	2 224		36 632
Immobilisations financières	**34 408**	**2 224**		**36 632**
ACTIF IMMOBILISE	**175 967**	**9 432**		**185 398**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 207	2 224	9 432
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**7 207**	**2 224**	**9 432**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 656	23 212		37 868
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 173	9 911		19 084
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**23 829**	**33 123**		**56 952**
ACTIF IMMOBILISE	**23 829**	**33 123**		**56 952**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 389 476 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	36 632		36 632
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 335 884	8 335 884	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 961	16 961	
Total	**8 389 476**	**8 352 845**	**36 632**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 Euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 489 349 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 675	33 675		
Dettes fiscales et sociales	1 091 186	1 091 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 364 488	6 364 488		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 489 349**	**7 489 349**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 318 704			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	33 675
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	16 701
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	6 735
TA FPC	1 169
CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 785
PROVISION BONUS	485 105
CHARGES SUR BONUS	424 627
Total	**1 013 797**

Informations relatives au plan d'incitation à long-terme

Le plan d'incitation à LT d'ABFI est un programme discrétionnaire conçu pour récompenser la croissance des performances de l'entreprise et de la division sur une période de trois ans. Un nouveau cycle débute au début de chaque exercice financier, sous réserve de confirmation de l'éligibilité. Pour être éligible, il faut avoir occupé un poste éligible au sein d'ABFI ou d'une entreprise d'ABFI pendant 12 mois. Des objectifs de performance sur trois ans sont fixés au début de chaque cycle. Actuellement, ils sont répartis sur une base 70/30

Notes sur le bilan

entre l'entreprise locale et la division afin de promouvoir la contribution à la performance de l'entreprise individuelle et à la performance globale de la division par le biais d'une collaboration efficace. Les rôles des divisions sont basés sur 100 % des objectifs de performance des divisions.

Prix des actions : £16,653

Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice : 28 477

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	16 961		
Total	**16 961**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		3 600 122	3 600 122
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes		686 979	686 979
TOTAL		**4 287 101**	**4 287 101**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	226 094	56 524	169 570
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**226 094**	**56 524**	**169 570**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**8**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ASSOCIATES BRITISH FOODS PLC

Forme : LTD
SIREN : NA

Au capital de : 45 000 000 GBP

Adresse du siège social :
WESTON CENTRE 10 GROSVENOR STREET
W1K 4QY LONDRES

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 886 255 Euros
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Evaluation de l'engagement indemnité de fin de carrière au 31/08/2023

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.
Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP)

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Bénéfit Obligation).
La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probalités de turn over et de survie.

La convention collective retenue pour le calcul des indemnités de fin de carrière des salariés Cadres est la "Convention collective nationale des 5 branches industries alimentaires diverses"

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 3.80%,
le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2023 en Euros, s'élève à 886 255,23.

Autres informations

AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

AFIGEC
Expert Comptable & Conseil

AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21